

## Matrice d'action

## Réforme de la politique commerciale et besoins d'assistance technique

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Type d'assistance	Besoins d'assistance technique Actuelle	Besoins d'assistance technique Future
<b>Cadre macroéconomique:</b>							
<b>Objectif: garantir une plus grande stabilité macroéconomique</b>							
<b>Action 1.</b> Élaborer une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté : achever un DSRP complet y compris la stratégie de développement du commerce	Élevée	Ministère du plan Secrétariat du DSRP, Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie, comité de concertation entre les secteurs public et privé	Dès que possible en 2004	Présentation d'un projet complet ; analyse par les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale	Concertation permanente + formation	Banque mondiale, PNUD	Banque mondiale, PNUD
<b>Action 2.</b> Formuler et mettre en œuvre de politiques monétaires et budgétaires adéquates.	Élevée	Ministère des finances, Banque centrale	Permanente	Consultations régulières avec le FMI	Concertation permanente + formation	FMI	FMI
<b>Action 3.</b> Appuyer la mise en œuvre de la TVA et des stratégies visant à réduire les exonérations généralisées (chèque spécial du Trésor), à améliorer le recouvrement des autres impôts, à élargir l'assiette fiscale et à compenser les pertes de recettes dues à l'application du TEC du COMESA.	Élevée	Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie, comité de concertation entre les secteurs public et privé	Dès que possible	Consultations régulières avec le FMI.	Experts en TVA et en recouvrement d'impôt, formation des services techniques	FMI	FMI

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique		
					Type d'assistance	Actuelle	Future
<b>Action 4.</b> Régime de change. Libéraliser le régime de change ; assurer un taux de change viable	Élevée	Ministère des finances et Banque centrale	Permanente	Consultations régulières avec le FMI. Suivi de l'écart entre les taux de change officiels et ceux du marché parallèle	Concertation permanente	FMI	FMI
<b>Action 5.</b> Assurer la viabilité de la dette extérieure	Elevée	Ministère des finances et Banque centrale	Permanente; liée à l'achèvement du DSRP	Approbation du financement du DSRP et approche au Club de Paris	Concertation Permanente + formation	FMI et Banque mondiale	FMI et Banque mondiale
<b>Action 6.</b> Renforcer l'analyse et les projections macroéconomiques	Élevée	Ministères du plan et des finances; Banque Centrale, REYES	Dès que possible, pendant un an	Disponibilité des données macroéconomiques	Expert en matière de projections macroéconomiques + formation	FMI, Banque mondiale	FMI, Banque mondiale
<b>Action 7.</b> Renforcer la collecte et le traitement des données nécessaires pour préparer une base de données informatisée	Élevée	ISTEEBU, Ministères du plan, des finances, et du travail ; organisations professionnelles et civiles	Dès que possible, pendant un an	Disponibilité des données macroéconomiques	Expert en traitement de données + formation	FMI, Banque mondiale, PNUD	FMI, Banque mondiale, PNUD
<b>Politique commerciale :</b>							
<b>Objectif : libéraliser le système commercial ; éliminer les facteurs discriminatoires ; accroître les recettes publiques</b>							
<b>Action 1.</b> Adoption du TEC du COMESA	Elevée	Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie	1 <sup>er</sup> trimestre 2004	Importations hors taxes du COMESA			
<b>Action 2.</b> Application intégrale du TEC du COMESA	Elevée	Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie	Décembre 2004	Publication du nouveau barème de tarifs douaniers	Experts internationaux en tarifs douaniers. Formation des unités concernées	FMI, Banque mondiale	FMI, Banque mondiale
<b>Action 3.</b> Éliminer les exonérations douanières non contractuelles à l'importation	Elevée	Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des relations extérieures	Dès que possible, sur une période de trois mois	Publication d'un nouveau barème des droits et taxes ; Publication d'un décret du gouvernement abolissant le système d'exonérations	Expert international en matière fiscale + formation	FMI, Banque mondiale	FMI, Banque mondiale
<b>Action 4.</b> Éliminer la progressivité des droits de douane	Elevée	Ministère des Finances, Ministère du Commerce et de l'industrie et Banque centrale	1 <sup>er</sup> trimestre 2004	Publication du nouveau barème douanier	Expert international en matière fiscale + formation	FMI, Banque mondiale	FMI, Banque mondiale

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique		
					Type d'assistance	Actuelle	Future
<b>Action 5.</b> Éliminer les prohibitions à l'exportation sur le coton et le sucre	Elevée	Ministère des finances, Ministère du commerce et de l'industrie	Immédiatement	Publication des textes pertinents			
<b>Facilitation des échanges :</b>							
<b>Objectif : réduire le coût de transaction des importations et des exportations, de transport, des installations portuaires et des formalités douanières</b>							
<b>Action 1.</b> Préparer un plan d'action pour résoudre tous les problèmes concernant le transit et la circulation des marchandises à destination et en provenance du Burundi (infrastructure matérielle, inspection avant expédition, lourdeurs administratives, paperasserie inutile), en collaboration avec les pays voisins.	Elevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances	Dès que possible, sur une période de six mois	Achèvement du plan d'action, avec une distinction nette entre ce que Burundi peut faire tout seul et ce qu'il peut faire en collaboration avec d'autres pays, afin de résoudre tous les problèmes de facilitation des échanges dans tous les corridors et ports d'entrée à Dar-es-Salaam et Mombasa-Mpulungu, ainsi que les ports à l'Est de la RDC	Experts en matière de transport et de facilitation des échanges + formation et déplacements		Banque mondiale
<b>Action 2.</b> Établir un tarif douanier intégré et concevoir un programme de réforme globale de l'administration douanière, y compris la réforme du système d'évaluation en douane	Elevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances	Dès que possible, sur une période de six mois	Adoption d'un tarif douanier intégré et d'un programme de réforme douanière	Experts en matière de douane et de facilitation des échanges + formation		Banque mondiale, FMI

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle
<b>Action 3.</b> Mise en oeuvre d'un programme de réforme globale de l'administration douanière, y compris un système d'évaluation en douane basé sur les transactions et conforme aux obligations multilatérales	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances	Dès que possible, sur une période de six mois	Programme en cours	Experts en matière de transport et de facilitation des échanges + formation	Banque mondiale, FMI
<b>Action 4.</b> Finaliser un accord avec les bailleurs de fonds sur un programme de réforme complet du système de facilitation des échanges, assorti d'un calendrier et d'un plan de financement	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances	Dès que possible, sur une période d'un an	Signature d'un accord sur le programme global de facilitation des échanges	Experts en matière de transport et de facilitation des échanges + formation	Banque mondiale, FMI
<b>Action 5.</b> Assurer l'échange électronique des données nécessaires à la facilitation des échanges	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances, Banque centrale	Dès que possible, sur une période d'un an	Présence de connexions établies entre les parties concernées	Expert en matière d'information commerciale Traitement et échange de données + formation + système	Banque mondiale, FMI
<b>Promotion/Diversification des exportations</b>						
<b>Objectif : accroître les exportations non traditionnelles par la mise en oeuvre d'une politique nationale de promotion des exportations</b>						
<b>Action 1.</b> Finaliser et appliquer une politique nationale de promotion des exportations	Élevée	Ministères du commerce et de l'industrie, du plan, et des finances	Dès que possible, sur une période d'un an	Préparation et approbation d'une loi habilitante et d'un nouveau cadre de promotion des exportations	Expert international en matière de promotion des exportations + formation	ITC/Banque mondiale

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique		
					Type d'assistance	Actuelle	Future
<b>Action 2.</b> Création d'un Conseil national de promotion des exportations et d'une Agence de promotion des exportations et de l'investissement	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie ; associations professionnelles ; société civile	Dès que possible, sur une période de six mois	Recrutement d'un directeur et du personnel ; allocation d'un budget suffisant ; création d'une petite unité pour superviser la représentation extérieure	Expert international en matière de promotion des exportations + formation + coûts de démarrage	ITC/Banque mondiale	
<b>Action 3.</b> Fournir un appui aux exportations non traditionnelles (fleurs coupées, fruits et légumes, huiles essentielles, produits ethniques, produits manufacturés, etc.)	Élevée	Ministères du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et de l'élevage, de l'intérieur, des transports, et des postes et télécommunications ; agence de promotion des exportations et de l'investissement	Dès que possible, sur une période d'un an	Établissement et mise en oeuvre d'un système de coordination et de supervision, de transport et de commercialisation	Expert en matière de promotion du commerce international ; expert international président	UE/STABEX projet de réhabilitation des fleurs, fruits et légumes (2 millions de dollars)  ITC, ONUDI, UE, STABEX ?? Ce programme a besoin de 2 millions de dollars de plus	
<b>Action 4.</b> Rendre opérationnel le système de ristourne de droits de douane et éliminer progressivement le Fonds de promotion des exportations	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère des finances, Banque centrale	Dès que possible, sur une période de six mois	Publication des textes juridiques pertinents	Système de ristourne des droits de douane + formation et équipement	ITC/Banque mondiale	
<b>Action 5.</b> Mettre en place un système de normalisation, de contrôle de la qualité et de certification pour assurer la qualité des produits	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, BBN, et organisations professionnelles	Dès que possible, sur une période de trois mois	Renforcement du BBN, fourniture du matériel de laboratoire Organisation d'un système de métrologie Établissement un système opérationnel d'accréditation et de certification Présence effective de conseillers et d'auditeurs qualifiés Renforcement du centre de documentation	Expert international en matière de normalisation, de contrôle de la qualité, de métrologie, pour former le personnel du BBN + formation	ITC/ONUDI	
<b>Action 6.</b> Créer un guichet unique en matière commerciale	Élevée	Ministères du commerce et de l'industrie, des finances, des transports, des postes et télécommunications, et CCIB	Dès que possible, sur une période de six mois	Réduction du coût des formalités ; simplification des procédures administratives	Expert en matière de simplification des formalités et des procédures administratives	Banque mondiale, ITC, ONUDI	

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle / Future
<b>Accès au marché</b>						
<b>Objectif : accroître les exportations non traditionnelles</b>						
<b>Action 1.</b> Définir un plan d'action et renforcer les capacités au niveau des entreprises	Élevée	Ministères du commerce, des transports, des finances, et du plan ; Chambre de commerce et associations industrielles	Dès que possible, sur une période de six mois	Plan d'action indiquant les actions nécessaires au niveau des entreprises (ressources humaines, amélioration du capital, rationalisation, etc) ; L'appui à la réhabilitation du secteur des huiles essentielles doit être primordial	Expert en matière d'intégration régionale et de gestion des entreprises	ITC, ONUDI Une demande de financement du matériel (400 000 \$) déjà soumise pour Window2
<b>Action 2.</b> Identifier clairement les secteurs à fort potentiel de diversification horizontale et verticale	Élevée	Ministère du commerce	Dès que possible	Identification des secteurs à fort potentiel, et évaluation des contraintes et des difficultés connexes	Expert en matière de diversification	ITC, ONUDI
<b>Action 3.</b> Fournir une assistance au niveau industriel	Élevée	Ministère du commerce, Ministère des finances	Dès que possible	Renforcement d'entreprises spécifiques	Expert dans le domaine identifié	ITC, ONUDI
<b>Action 4.</b> Évaluation technique, aux niveaux micro et macro, des contraintes relatives à la participation à la zone de libre-échange et au tarif extérieur commun	Élevée	Ministères du commerce, des finances, et du plan	Dès que possible, sur une période de trois mois	Évaluation complète des contraintes de la zone de libre-échange et du TEC ; exécution des mesures d'accompagnement. Examen des questions relatives à l'accès au marché	Expert en matière de commerce / d'intégration régionale	Banque mondiale, UE
<b>Action 5.</b> Évaluer les préférences accordées au Burundi dans le cadre des conventions et accords internationaux	Moyenne	Ministères du commerce, des relations extérieures et de la coopération	Six mois	Préparation d'un document énumérant les préférences, analysant les taux d'utilisation des préférences, et proposant des moyens d'améliorer l'utilisation des préférences existantes	Expert en matière de préférences commerciales / Expert en matière d'accès au marché + formation	UE, EU, OMC

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle
<b>Action 6.</b> Préparer et commencer à réaliser un plan d'action visant à résoudre les problèmes d'accès aux marchés régionaux et des pays développés	Moyenne	Ministères du commerce et des transports	Six mois	Indication claire des mesures à prendre pour permettre au Burundi de bénéficier des préférences existantes (AGOA, EBA, etc.), et des actions à mettre en oeuvre au niveau régional. Accord sur le plan et son exécution initiale	Expert en matière de préférences commerciales / Expert en matière d'accès au marché + formation	UE, EU, OMC
<b>Environnement réglementaire des investissements</b>						
<b>Objectif : attirer les investissements locaux et étrangers en révisant le cadre macro des affaires pour assurer la simplicité, l'automatisation et la rationalité des procédures.</b>						
<b>Action 1.</b> Moderniser et harmoniser les codes existants pour en assurer la cohérence et la conformité avec les accords du COMESA et de l'OMC	Élevée	Ministères du commerce et de l'industrie, des finances, du plan et de la reconstruction, des affaires extérieures et de la coopération, du travail, de la justice, et de l'environnement ; associations professionnelles et société civile	Dès que possible, sur une période de un an	Achèvement des codes pertinents Fixation du calendrier de formation des responsables nationaux	Équipe d'experts chargés d'élaborer des projets de codes ; formation de spécialistes pour concevoir la formation appropriée des responsables nationaux + formation	Banque mondiale, FIAS
<b>Action 2.</b> Évaluer les forces et faiblesses du droit des affaires en vue de le moderniser	Moyenne	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la justice ; associations professionnelles et société civile	Dès que possible, sur une période de un an	Plan d'action pour le renforcement du droit des affaires	Juristes experts en réforme du droit des affaires + formation	Banque mondiale
<b>Action 3.</b> Actualiser la législation sur la concurrence et les faillites	Moyenne	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la justice ; associations professionnelles et société civile	Un an	Élaborer et promouvoir les textes	Expert en matière de concurrence et de faillites + formation	Banque mondiale
<b>Action 4.</b> Élaborer une loi sur l'arbitrage commercial	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la justice	Dès que possible, sur une période de six mois	Élaborer et promouvoir les textes	Expert en matière d'arbitrage commercial + formation	Banque mondiale

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle / Future
<b>Renforcement des capacités au Ministère du commerce et de l'industrie</b>						
<b>Objectif : renforcer les capacités du Ministère pour coordonner, réaliser et suivre les réformes envisagées.</b>						
<b>Action 1.</b> Réorganiser la structure du Ministère pour rehausser sa capacité de formuler et d'exécuter la politique commerciale ; former le personnel ; acheter l'équipement et les véhicules essentiels	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la justice	Dès que possible, sur une période de un an	Préparation d'un plan de restructuration du Ministère ; exécution du plan ; calendrier de formation du personnel ; préparation d'un inventaire détaillé des équipements et véhicules nécessaires	Expert externe pour identifier et vérifier les besoins ; formateurs externes en politique commerciale ; accroître la participation à l'Institut de formation de l'OMC + formation	OMC, ONUDI, ITC ?
<b>Action 2.</b> Renforcer le Ministère du commerce et de l'industrie et les institutions vouées à la promotion des échanges	Élevée	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère du plan, et institutions concernées	Dès que possible, sur une période de un an	Institutions renforcées	Expert chargé d'identifier et de confirmer les besoins ; formateurs en systèmes informatiques + formation	OMC, ONUDI, ITC ?
<b>Secteurs à fort potentiel</b>						
<b>Filière café :</b>						
<b>Objectifs : réhabiliter le secteur, libéraliser les prix et la commercialisation, introduire des outils modernes de gestion des risques, et privatiser la production</b>						
<b>Action 1.</b> Accroître la production et réhabiliter les capacités de transformation	Élevée	Ministères de l'agriculture et de l'élevage, des finances, du commerce et de l'industrie ; Union européenne, Banque mondiale et autres bailleurs de fonds	2004 et 2005	Plan d'action pour la réhabilitation et réhabilitation des capacités de production Production annuelle : 30 000 t Meilleures installations d'entreposage	Expert en matière de café / réhabilitation des infrastructures + formation	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?

(suite)



Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle
<b>Action 2.</b> Élaborer une loi sur les faillites et la réalisation des garanties sur lesquelles les crédits ont été accordés	Élevée	Ministère des finances, Ministère du commerce de l'industrie, et bailleurs de fonds	Premier trimestre de 2004	Préparation d'une loi d'habilitation imposant les garanties et nantissements comme conditions nécessaires à l'octroi du crédit. Lien entre la gestion du risque de prix et le risque de crédit	Expert en droit des faillites + formation	Banque mondiale
<b>Action 3.</b> Créer un environnement réglementaire et financier permettant au secteur du café de bénéficier d'une protection de prix sur les marchés internationaux	Élevée	Ministère des finances, Ministère du commerce de l'industrie, Association des exportateurs de café	En 2004, pour un an, de concert avec les actions 1 et 2 ci-dessus	Préparation d'une loi d'habilitation instituant des instruments modernes de gestion du risque ; visites en Tanzanie et en Ouganda, ou des opérations expérimentales de couverture du risque ont été réalisées avec de petites coopératives caféières. Contact avec des fournisseurs d'instruments de gestion du risque (division des produits de base des banques internationales, courtiers internationaux en produits de base). Conception d'un programme de formation du personnel visant à maîtriser les instruments modernes de gestion du risque.	Juristes experts ; expert international en primes d'options et autres produits financiers dérivés + formation	Banque mondiale, en collaboration avec le groupe de travail international sur la gestion du risque relatif aux produits de base
<b>Action 4.</b> Améliorer la qualité, le classement et le contrôle de la qualité du café burundais	Élevée	Ministère de l'agriculture, OCIBU, BBN	Dès que possible, sur une période de trois ans	Préparation d'un programme de formation pour les contrôleurs nationaux	Experts en contrôle de la qualité + formation	Banque mondiale
<b>Action 5.</b> Créer une capacité effective de promotion du café ; créer des niches ; faciliter l'accès aux marchés spécialisés	Moyenne	Ministère de l'agriculture, Association des exportateurs de café, Agence de promotion des exportations et de l'investissement	Dès que possible	L'ABEC et l'APIE s'occuperont des relations publiques et des représentations de la filière café, surtout au Japon et aux États-Unis	Expert international offrant des services intermittents sur 3-4 ans	Banque mondiale, UE, ITC, ONUDI, ? action bilatérale ?
<b>Action 6.</b> Établir et maintenir des capacités effectives de recherche et de vulgarisation	Moyenne	Ministère de l'agriculture	Processus en cours, devant être accéléré et réalisé sur trois ans	Préparation d'un programme et d'un calendrier appropriés	Expert international pour guider le processus	Banque mondiale, action bilatérale ?

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle / Future
<b>Action 7.</b> Privatisation des stations de lavage, des usines à café et du transport en vue d'accroître le ratio du prix à la production par rapport aux cours internationaux	Moyenne	Ministère de l'agriculture, Ministère des finances	Processus en cours, devant être accéléré et réalisé sur trois ans	Préparation d'un plan d'action détaillé assorti d'un calendrier, et commencement de sa mise en oeuvre	Expert international pour guider le processus	Banque mondiale
<b>Action 8.</b> Libéralisation de la chaîne de commercialisation et d'exportation du café en vue d'accroître le ratio du prix à la production par rapport aux cours internationaux	Moyenne	Ministère de l'agriculture, Ministère des finances	Processus en cours, pouvant être réalisé sur trois ans	Préparation d'un plan d'action détaillé assorti d'un calendrier, et commencement de sa mise en oeuvre	Expert international pour guider le processus	Banque mondiale
<b>Action 9.</b> Soutenir les associations de producteurs de café, et négociations dans le secteur en vue d'accroître le ratio du prix à la production par rapport aux cours internationaux	Élevée	Ministères de l'agriculture, de l'intérieur, et Bonne gouvernance ; Chambre de commerce	Dès que possible, sur une période de trois ans	Existence et création d'association. Mise en place d'un système de communication/information pour suivre le ratio du prix à la production par rapport aux cours internationaux ; et suivi du rendement des associations créées	Expert pour guider le processus	ITC, ONUDI, action bilatérale ?
<b>Filière thé :</b>						
<b>Objectif : réforme de la production et de la commercialisation</b>						
<b>Action 1.</b> Réhabiliter les outils de production du secteur thé, qui est délabré	Élevée	Ministère de l'agriculture et de l'élevage, OTB	Dès que possible, sur une période de un an	Réhabilitation effective des capacités de production	Expert en matière de réhabilitation	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle Future
<b>Action 2.</b> Libéraliser et privatiser la filière thé, actuellement placée sous le contrôle exclusif de l'Etat	Moyenne	Ministères de l'agriculture, de la Bonne gouvernance, et des finances	Dès que possible, sur une période de deux ans	Libéralisation intégrale et propriété privée	Expert en matière de privatisation	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?
<b>Action 3.</b> Améliorer la qualité du thé	Moyenne	Agence de promotion des exportations, OTB	Dès que possible, sur une période de deux ans	Établissement d'un système de gestion/ contrôle de la qualité	Expert en matière de gestion de la qualité	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?
<b>Action 4.</b> Soutenir les associations de producteurs de thé	Élevée	Ministère de l'agriculture, Ministère de l'intérieur, OTB, Chambre de commerce	Dès que possible, sur une période de un an	Création d'un certain nombre d'associations. Existence et performance d'associations bien organisées	Expert en matière de participation élargie	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?
<b>Filière coton</b>						
<b>Objectif : réforme de la production et de la commercialisation</b>						
<b>Action 1.</b> Préparer la réforme du secteur, qui est encore entièrement contrôlé par l'Etat	Moyenne	Ministère de l'agriculture, Ministère des finances	Deux ans	Privatisation intégrale	Expert en matière de privatisation	UE, Banque mondiale
<b>Action 2.</b> Effectuer les changements convenus, en s'inspirant de l'expérience des autres régions du continent	Moyenne	Ministères de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et des finances	Deux ans	Privatisation intégrale	Expert en matière de privatisation	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?
<b>Action 3.</b> Soutenir les associations de producteurs de coton, organiser la filière coton	Moyenne	Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la justice	Dès que possible, sur une période de un an	Création et fonctionnement effectif d'associations bien organisées. Nombre d'associations	Expert en matière de participation élargie	UE, Banque mondiale, action bilatérale ?

(suite)

Mesures proposées	Priorité	Institutions et organismes compétents	Délais proposés	Indicateurs de suivi	Besoins d'assistance technique	
					Type d'assistance	Actuelle
<b>Application des accords de l'OMC</b>						
<b>Objectif : garantir le respect des accords de l'OMC ; renforcer les capacités et améliorer la compréhension des accords internationaux</b>						
<b>Action 1.</b> Faire un inventaire exhaustif des lois existantes. Il s'agira notamment d'étendre la portée des consolidations tarifaires, de réduire l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués, d'appliquer le système d'évaluation en douane de l'OMC, et d'établir des normes	Moyenne	Ministères du commerce et de l'industrie ; de la Justice ; des relations extérieures ; et des finances ; CCIB	Dès que possible, sur une période de trois mois	Achèvement de l'inventaire, en soulignant les écarts existants	Expert international dans le domaine des accords de l'OMC + formation	OMC
<b>Action 2.</b> Préparer un plan d'action et un calendrier d'application des accords de l'OMC	Moyenne	Ministères du commerce et de l'industrie ; de la Justice ; des relations extérieures ; et des finances ; CCIB	Dès que possible, sur une période de trois mois	Achèvement du plan d'action et du calendrier de correction des distorsions identifiées	Expert international dans le domaine des accords de l'OMC + formation	OMC
<b>Action 3.</b> Appliquer les accords de l'OMC	Moyenne	Ministères du commerce et de l'industrie ; de la Justice ; des relations extérieures ; et des finances ;	Dès que possible, sur une période de trois mois	Application des accords de l'OMC. Les mesures élargissant la portée des consolidations tarifaires, réduisant l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués, appliquant le système d'évaluation en douane de l'OMC, et établissant des normes peuvent être prises à court terme à titre prioritaire.	Expert international dans le domaine des accords de l'OMC + formation	OMC
<b>Action 4.</b> Former le personnel personnel et sensibiliser les institutions, les associations professionnelles et la société civile aux accords de l'OMC et aux questions connexes	Moyenne	Ministères du commerce et de l'industrie ; de la Justice ; des relations extérieures ; et des finances ; CCIB	Dès que possible, sur une période de trois mois	Le personnel termine le programme de formation ; création et sensibilisation des institutions pertinentes	Expert en formation dans le domaine des accords de l'OMC + formation	OMC